



TARIFS au 01/04/2018

Le Pôle d'Hospitalité aux Activités à Rayonnement Écologique et Solidaire (PHARES) anime un lieu partagé de 1350m² en Seine-Saint-Denis et propose un ensemble de prestations pour les structures franciliennes de l'économie sociale et solidaire: mise à disposition de bureaux privatifs, de postes de co-travail, de salles de réunion et salles de formation, un réfectoire, et une multitude de services mutualisés.

Le PHARES accompagne également les projets des structures accueillies dans ses murs.



Mise à disposition d'espaces de travail

Bureaux

Local nu situé en rez-de-chaussée supérieur ou au 1er étage

- 18,40 euros HT / mois du m² pour les structures fiscalisées
- 18,40 euros TTC / mois du m² pour les structures non fiscalisées

Ateliers, vestiaires et locaux de stockage/vente

Local nu situé en rez-de-chaussée inférieur

- 13 euros HT / mois du m² pour les structures fiscalisées
- 13 euros TTC / mois du m² pour les structures non fiscalisées

Poste de travail en co-travail

Mise à disposition d'un poste de travail, espace de stockage, téléphone et internet

- 128 euros HT / mois pour les structures non fiscalisées
- 128 euros TTC / mois pour les structures non fiscalisées

SCIC Cité PHARES

6 rue Arnold Géraux
93450 L'Île-Saint-Denis

Accès:

Gare RER/H Saint-Denis
(10 min)
Tramway T1 L'Île-Saint-Denis
(5 minutes)

Équipements et services compris dans le contrat de mise à disposition

- Boîte aux lettres postale
- Accès illimité à 4 salles de réunion pouvant accueillir jusqu'à 10 personnes dont 1 salle équipée de postes informatiques
- Accès illimité à 1 salle de formation pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes
- Accès illimité à 1 réfectoire/espace événementiel (avec cuisine) pour 60 personnes
- 1 service d'accueil visiteurs (8h-17h)
- Accès illimité à 1 fax, 2 scanners, 2 vidéoprojecteurs et 2 vélos partagés

Services à la carte

Service téléphonie (hors consommation hors forfait):

- 6 euros HT / mois / ligne téléphonique pour les structures fiscalisées
- 6 euros TTC / mois / ligne téléphonique pour les structures non fiscalisées

Lignes supplémentaires (sur demande, coût supérieur)

Service Internet:

Accès internet bureau privatif

- 20 euros HT / mois / ligne pour les structures fiscalisées
- 20 euros TTC / mois / ligne pour les structures non fiscalisées

Impressions et photocopies

- Noir et Blanc : 0,05 euros HT par copie/impression pour les structures fiscalisées
- Noir et Blanc : 0,05 euros TTC par copie/impression pour les structures non fiscalisées
- Couleur : 0,18 euros HT par copie/impression pour les structures fiscalisées
- Couleur : 0,18 euros TTC par copie/impression pour les structures non fiscalisées

Pour toute impression ou photocopie en 2017 au-delà de 80% volume consommé en 2016 :

- Noir et Blanc : 0,06 euros HT par copie/impression pour les structures fiscalisées
- Noir et Blanc : 0,06 euros TTC par copie/impression pour les structures non fiscalisées
- Couleur : 0,25 euros HT par copie/impression pour les structures fiscalisées
- Couleur : 0,25 euros TTC par copie/impression pour les structures non fiscalisées

Affranchissement

Tarif poste en vigueur + 15% par envoi.

Domiciliation commerciale ou boîte aux lettres pour structure externe:

- 100 euros HT / an pour une structure fiscalisée
- 100 euros TTC / an pour une structure non fiscalisée

Services proposés par des partenaires

Conseils et services juridiques

Sur devis.

Informatique et infogérance

Sur devis.

Graphisme

Sur devis.

Conciergerie textile – divers services (par Mode Estime)

Sur devis.

Réservation de salles ou privatisation des espaces par des entreprises ou partenaires



Salle de réunion Orion (8 personnes) : 5 euros HT / heure

Salle de réunion Polaris (12 personnes) : 10 euros HT / heure

Salle de formation informatique Cassiopée (8 postes) : 10 euros HT / heure

Réfectoire (et cuisine) / espace évènementiel (50 personnes) : 200 euros HT / jour

Salle de formation (30 personnes) : 150 euros HT / jour

Forfait global (réfectoire + salle de formation + 3 salles de réunion) : 400 euros HT / jour

Forfait global et visite apprenante de 2h (histoire du projet PHARES, rôle et fonctionnement du Pôle Territorial de Coopération Economique) : 600 euros HT / jour